



Envoyé en préfecture le 06/08/2021
Reçu en préfecture le 06/08/2021
Affiché le 
ID : 064-216400655-20210804-2021_51-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 4 août 2021 à 19h00 /
2021eko abuztuaren 4eko biltzarra, arratseko 19ak

Date de la convocation / deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
29 juillet 2021 / 2021eko uztailaren 29a	27	17

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Antoine COGNAUD, Nathalie DEJEAN, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Joana IRIGARAY, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Ann SIMON (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Laetitia LAC (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)
Thierry TALAZAC (ek) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)
Murielle LEIZAGOYEN GALARDI (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
Max-Henri BLOT CHAMPENOIS (k) à Antoine COGNAUD (ri)
Didier ISASA (k) à Bénédicte LUBERRIAGA (ri)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Fabien LARROQUET

Secrétaire de séance / idazkaria : Marie Pierre CLAVENAD

2021-51 Appel à projets de l'État Plan de Relance 'Jardins partagés et collectifs' / Estatuko Sustatze Plana 'Baratze partekatu eta kolektibuk' Proiektuen Deialdia

La Commune d'Ascain souhaite créer un jardin partagé à l'attention de ses habitants par le biais d'une approche environnementale, intergénérationnelle et sociale, porté par les enfants des écoles et de l'ALSH du village.

Pour ce faire, 3 objectifs structurent ce projet :

- Former les jeunes à l'éco-citoyenneté car en les sensibilisant aux questions environnementales et sociétales, ils deviennent alors les meilleurs ambassadeurs des bons gestes ;
- Cultiver des aliments sains sur son territoire en sensibilisant au goût dès le plus jeune âge, en se basant sur l'économie circulaire (réemploi, recyclage, paillage...), en valorisant les biodéchets et en optant pour des pratiques vertueuses (permaculture, récupération d'eau, compost...);
- Conjuguer développement durable, harmonie intergénérationnelle et sociétale en proposant une partie de la production à la maison de retraite et aux populations en situation de précarité mais aussi en dispensant des cours/ateliers de jardinage aux villageois.

Le public visé est avant tout les enfants de 8 à 10 ans afin d'initier une nouvelle réflexion quant à la production alimentaire. Toutefois, dans ce projet, une large part de la population d'Ascain serait concernée de par les cours dispensés et la distribution des légumes à destination de la maison de retraite et des personnes les plus nécessiteuses (partenariat CCAS)

Les jardins se situent en plein centre de la Commune dans le parc de la propriété Anita Magdalena, derrière l'Office du Tourisme, et les récoltes sont destinées aux personnes nécessiteuses et à l'EHPAD. Une attention particulière sera portée pour favoriser l'écocitoyenneté des enfants et la mise en place de pratiques environnementales vertueuses (compost, recyclage, broyage, gestion raisonnée de l'eau...).

Ce projet, destiné aux Azkaindar et porté par des enfants ainsi formés à l'écocitoyenneté, repose sur les principes de l'économie circulaire et solidaire propice :

- à créer du lien social, inclusif et intergénérationnel avec les livraisons de légumes par les enfants à l'EHPAD, à produire pour d'autres habitants du village (personnes nécessiteuses/CCAS)
- retrouver une consommation de produit de qualité à moindre coût,
- à réorienter la production vers une production plus proche de son environnement, plus vertueuse,
- à inciter à faire un jardin soi-même (graine donnée aux enfants, greffes...)
- à diversifier des variétés cultivées par l'échange de semences,
- à favoriser la récupération des déchets verts (broyage...) pour faire du compost
- à récupérer de l'eau pour l'arrosage et ainsi instaurer une gestion de l'eau réfléchie.

Le Conseil Municipal, oui cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de création de jardins partagés dans le parc communal d'Anita Magdalena.

DÉCIDE de présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de l'appel à projets intitulé Plan de Relance 'Jardins partagés et collectifs volet B' à hauteur de 50 %, ainsi qu'auprès du Département pour une subvention à hauteur de 30 % et de la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 6,79 % afin d'obtenir les subventions les plus élevées possibles qui aideraient la Commune à mener à bien cette opération.

ARRÊTE le plan de financement suivant :

Montant de l'investissement : 18 557,68 € TTC

Financement :

- Subvention sollicitée auprès de l'État Plan de Relance à 50 % : 9 278,84 €
- Subvention sollicitée auprès du Département à 30 % : 5 567,30 €
- Subvention sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales à 6,79 % : 1 260 €
- Autofinancement communal à 13,21 % : 2 451,54 €

Total : 18 557,68 €

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER

